

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mises à disposition de la plateforme « LOGI PROX – Toulouse Métropole » et de définir les conditions d'accès et d'utilisation de cette dernière par « l'Utilisateur ».

Dans l'objectif de faciliter le suivi des sites de compostage collectif et d'accompagner au mieux les référents de ces sites, Toulouse Métropole met à disposition la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole ».

Cette plateforme a un double objectif :

- Faciliter et accompagner les référents des sites de compostage collectif dans la mise en œuvre et le suivi de leur site. Ainsi, la plateforme permet une gestion facilitée des actions effectuées sur le site, de partager et échanger avec les autres sites de compostage collectif (via le forum), de signaler et d'interagir plus facilement avec Toulouse Métropole.
- Disposer d'un système de gestion et de cartographie des demandes d'équipement et des sites (suivi en temps réel de toutes les données du compostage collectif de proximité sur le territoire : registre complet de suivi des opérations), de synthèse chiffrée des données renseignées par les responsables des sites dont le tonnage des déchets détournés de la poubelle, et d'un forum d'échanges entre les référents afin de répondre au mieux à leurs interrogations, servant aussi de support d'animation du réseau de référents de site.

ARTICLE 1 : MENTIONS LEGALES

L'édition de la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » est assurée par la SCOP ARL Les Épigées (anciennement l'association Compost'Action)

Adresse : Bâtiment B 180 Rue du Genevois – 73000 CHAMBÉRY

Contact : contact@les-epigees.org

Responsable de la publication : Amélie Esmenjaud, gérante de la SCOP ARL Les Épigées (anciennement Compost'Action)

Le site web (plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole ») est hébergé par Infomaniak : <https://www.infomaniak.com/fr>

Genève
25 Eugène-Marziano
1227 Les Acacias
Suisse

ARTICLE 2 : ACCES A LA PLATEFORME

La plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » permet à l'utilisateur un accès gratuit aux services suivants :

- Registre de suivi des opérations ;
- Historique de toutes les étapes du site de compostage ;
- Forum, foire aux questions, agendas, ressources.

La plateforme est accessible gratuitement en tout lieu à tout utilisateur disposant des droits d'accès et ayant un accès internet. Tous les frais supportés par l'utilisateur pour accéder au service (matériel informatique, logiciels, connexion internet, etc.) sont à sa charge.

ARTICLE 3 : COLLECTE DES DONNEES

Les informations recueillies lors de « L'adhésion » de l'utilisateur et suite à son accord, sont enregistrées sur cette plateforme (fichier informatisé) pour permettre le suivi et la gestion des usagers en collectif bénéficiaires des composteurs mis à disposition par la collectivité.

Données relatives aux sites de compostage collectif en espace privé :

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des collectifs bénéficiaires des composteurs mis à disposition par la collectivité.

Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la direction Déchets & Moyens Techniques.

Les agents habilités, le Trésor public et la direction des Finances sont destinataires des données qui seront conservées 2 ans (participants aux formations), 5 ans (données bancaires) ou la durée de la fonction (référénts de de site de compostage collectif).

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à Toulouse Métropole – Direction DMT – Régie Compostage – 6 rue René Leduc – BP 35821 – Toulouse Cedex 5 ou par email à compostage@toulouse-metropole.fr.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant.

La base légale de ce traitement est le consentement

Données relatives aux sites de compostage collectif en espace public :

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des participations au compostage en jardin ou espace public. Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la direction Déchets & Moyens Techniques.

Les agents habilités sont destinataires des données qui seront conservées 1 an.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à Toulouse Métropole – Direction DMT – Régie Compostage – 6 rue René Leduc – BP 35821 – Toulouse Cedex 5 ou par email à compostage@toulouse-metropole.fr.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.

Sur la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole », vous avez également la possibilité de choisir (case à cocher dans le paramétrage de votre compte) :

- de rendre invisible vos nom, prénom, téléphone et E-mail au sein de l'interface aux yeux des autres référents (lors de l'affichage des sites, documents et du forum) ;
- que vos nom, prénom, téléphone et E-mail apparaissent ou pas dans la base de données nationale Géocompost (qui référence l'ensemble des sites de compostage collectif) en tant que Référent de site.

ARTICLE 4 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, signes ainsi que tous les contenus du site (textes, images, son...) font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

L'utilisateur doit solliciter l'autorisation au préalable de la plateforme pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus. Il s'engage à une utilisation des contenus du site dans un cadre strictement privé, toute utilisation à des fins commerciales et publicitaires est strictement interdite.

Toute représentation totale ou partielle de cette plateforme par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant de la plateforme constituerait une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

Les sources des informations diffusées sur la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » sont réputées fiables mais le site ne garantit pas qu'il soit exempt de défauts, d'erreurs ou d'omissions.

Les informations communiquées sont représentées à titre indicatif et en général sans valeur contractuelle. Malgré des mises à jour régulières, la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » ne peut être tenue responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication. De même, la plateforme ne peut être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette plateforme.

La plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » ne peut être tenue responsable d'éventuels virus qui pourraient infecter l'ordinateur ou tout matériel informatique que l'internaute, suite à une utilisation, à l'accès ou au téléchargement provenant de cette plateforme.

La responsabilité de la plateforme ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible d'un tiers.

ARTICLE 6 : LIENS HYPERTEXTE

Des liens hypertextes peuvent être présents sur la plateforme. L'utilisateur est informé qu'en cliquant sur ces liens, il sortira de la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole ». Cette dernière n'a pas de contrôle sur les pages web sur lesquelles aboutissent ces liens et ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable de leur contenu.

ARTICLE 7 : COOKIES

L'utilisateur est informé que la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » n'utilise pas de cookies.

ARTICLE 8 : PUBLICATION PAR L'UTILISATEUR

La plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » permet aux membres de publier : des documents, des photos, des messages (forum).

Dans ces publications, le référent s'engage à respecter les règles de la NETIQUETTE (règles de bonne conduite de l'Internet) et les règles de droit en vigueur (y compris celles relatives à la protection des données personnelles).

La plateforme peut exercer une modération sur les publications et se réserve le droit de refuser leur mise en ligne, sans avoir à s'en justifier.

Le référent reste titulaire de l'intégralité de ses droits de propriété intellectuelle. Mais en postant une publication sur la plateforme, il cède à Toulouse Métropole le droit non exclusif et gratuit de représenter, reproduire, adapter, modifier, diffuser sa publication, directement ou par un tiers autorisé, dans le monde entier, sur tout support (numérique ou physique), pour la durée de la propriété intellectuelle. Le référent cède notamment le droit d'utiliser sa publication sur internet et sur les réseaux de téléphonie mobile.

Toulouse Métropole s'engage à faire figurer le nom du référent à proximité de chaque utilisation de sa publication.

Tout contenu mis en ligne par l'Utilisateur est de sa seule responsabilité. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre en ligne de contenus pouvant porter atteinte aux intérêts de tierces personnes. Tout recours en justice engagé par un tiers contre la plateforme sera pris en charge par l'Utilisateur.

Ainsi, l'Utilisateur, veillera à ne pas publier :

- de photos sur lesquelles des tierces personnes pourraient être identifiées ;
- de nom, prénom, coordonnées de tierce personne.

Le contenu de l'Utilisateur peut être à tout moment et pour n'importe quelle raison supprimé ou modifié par la plateforme, sans préavis.

ARTICLE 9 : ENGAGEMENTS TOULOUSE METROPOLE

Dans le cadre du déploiement et du suivi des sites de compostage collectif, Toulouse Métropole, s'engage à :

- Mettre à disposition de chaque référent de site de compostage collectif ayant signé les présentes CGU, un accès **nominatif** à la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » ;
- Répondre à tous signalements effectués par le référent de site au travers de la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » (cf. Alertes relatives aux opérations concernées) ;

- Informer les référents de site au travers de la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » de toutes les actions menées par Toulouse Métropole sur leur site de compostage collectif ;
- Actualiser les informations disponibles sur la plateforme (agenda, ressources, FAQ, forum).

ARTICLE 10 : ENGAGEMENTS REFERENT DE SITE DE COMPOSTAGE

Les référents de site de compostage collectif s'engagent à :

- Ne pas divulguer/communiquer leur identifiant de connexion à la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole ». Ces éléments lui sont propres. Tous les référents de sites ayant signés les présentes CGU disposeront d'un accès **nominatif** à la plateforme « LOGI PROX Toulouse Métropole » ;
- Signaler à Toulouse Métropole tout changement au niveau des référents : arrivée d'un nouveau référent en complément de l'équipe actuelle ou départ d'un référent, ce afin que Toulouse Métropole puisse organiser et accompagner les changements signalés (droit d'accès à la plateforme, formation ...) ;
- Signaler, a minima les transvasements effectués sur leur site pour calculer le détournement des déchets organiques de la poubelle (cf. opération correspondante sur la page "Vie du site") ;
- Actualiser chaque année le nombre de participants (cf. opération correspondante sur la page "Vie du site") ;
- Prioriser l'utilisation de LOGI PROX pour communiquer avec l'équipe compostage de Toulouse Métropole via les opérations.